
La Race française à l'étranger. L'influence économique.

Numéro d'inventaire : 1979.24609

Type de document : article

Éditeur : Revue universelle (Paris)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1902

Description : Coupure de presse. Feuille prélevée dans une revue. Papier jauni. Déchirure sur le bord inférieur. 3 photographies d'illustration n.b.

Mesures : hauteur : 327 mm ; largeur : 247 mm

Notes : Article paru dans la "Revue Universelle" du 1er août 1902, consacré à l'influence économique des Français à l'étranger. Parmi les autres aspects (activités commerciales et industrielles), l'auteur insiste sur l'importance des écoles françaises, notamment en Syrie et en Egypte. Cette pièce fait suite à un autre article paru dans la même revue, et signé Albert Pingaud (cf. M.N.E. 1979.12914).

Mots-clés : Politique de l'éducation

Enseignement français à l'étranger (dont anciennes colonies)

Filière : Élémentaire et post-élémentaire

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 387-388

ill.

1/8/1902

La Race française à l'étranger⁽¹⁾.

L'Influence économique.

L'Italie, l'Espagne et le Portugal. — Les pays du Midi (Italie, Espagne, Portugal) présentent un spectacle plus consolant. Sans doute il ne faut citer que pour mémoire la principauté de Monaco, enclavée dans notre territoire. Sans doute la disproportion est-elle encore grande entre le nombre de Français résidant en Italie et celui des Italiens résidant en France. Du moins forment-ils des groupes compacts et homogènes; c'est à Rome une colonie religieuse d'écclesiastiques que retiennent le service des établissements français et le désir de perfectionner leur éducation théologique; une colonie artistique dont le noyau est formé par les élèves de l'Académie de France, logés dans leur poétique demeure du Pincio; une colonie scientifique groupée autour des élèves de l'École de Rome, logés au palais Farnèse; enfin une colonie mondaine qu'attire chaque printemps la fréquentation d'un monde cosmopolite. C'est à Milan une colonie commerciale dont les membres sont pour la plupart à la tête d'importantes maisons de soie ou de commission et ont fondé une florissante chambre de commerce. En Piémont, le voisinage de la frontière explique la présence de deux mille Français dont le nombre croîtra sans doute avec le développement des relations franco-italiennes.

La situation géographique de l'Espagne a développé également l'importance qu'y a prise l'élément français. Les deux tiers de la colonie résident à Barcelone et y occupent une situation comparable à celle des Français de Genève. L'autre tiers est disséminé dans les principales villes de la péninsule, à Madrid, où ont été fondées des écoles de garçons et de filles; à Tarragone, à Valence, à Cadix, à Séville. Dans le nord, le voisinage de la France et la mise en valeur des richesses de la Galice ont déterminé la formation de groupements sérieux, se chiffrant par sept cents individus à Bilbao. Ce qui caractérise d'une manière générale les colonies françaises sur le territoire espagnol, c'est l'importance des intérêts qu'elles représentent, des capitaux qu'elles ont engagés et des transactions qu'elles facilitent; ce qui le montre, c'est le grand nombre de chambres de commerce qu'elles ont fondées (Barcelone, Carthagène, Alicante, Malaga, Madrid, Valence). Les mêmes considérations s'appliquent au Portugal. Bien que nos nationaux y soient en petit nombre, ils ont entre les mains plusieurs entreprises et usines portugaises (par exemple le gaz et le service des eaux de la ville de Porto).

La Grande-Bretagne. — Cette ressource n'existe pas pour eux en Angleterre, où la concurrence locale paralyse leur initiative économique. S'ils y sont pourtant nombreux, c'est presque uniquement dans les îles anglo-normandes et à Londres. A Jersey demeurent 6 500 Français nés en France (sans compter les 3 000 travailleurs bretons qui viennent y travailler durant la saison des pommes de terre). Les Français de Londres, au nombre de 30 000, ont donné leur nom à tout un quartier de la ville et comprennent des catégories très distinctes: délinquants qu'attirent la protection des lois anglaises et l'espérance de l'impunité; familles de proscrits politiques que les révolu-

tions ont jetés en Angleterre et qu'y a retenus le charme de la vie anglaise; représentants des multiples maisons françaises qui s'approvisionnent sur le marché londonien; simples travailleurs venus pour offrir leurs services très appréciés dans certains métiers; enfin, professeurs enseignant leur langue maternelle dans les grandes familles ou dans les innombrables établissements d'instruction publique; ceux-ci forment une véritable corporation qui a son siège dans un cercle et son organe dans une société à laquelle l'appui de l'ambassade donne une existence presque officielle.

La Russie, les pays scandinaves et les États danubiens. — Dans les pays qui ne touchent pas immédiatement notre frontière, le nombre des Français décroît en proportion de la distance ou de la longueur du voyage. Combien sont-ils, en effet, dans les pays scandinaves, où l'esprit public nous est pourtant si favo-



Palais Farnèse (Ambassade et École française), à Rome. Façade postérieure. — Phot. Alinari.

rable? Combien sont-ils dans cette Russie, où aux mêmes avantages moraux s'ajoute la perspective d'immenses richesses à exploiter et d'un grand mouvement économique à seconder? 2 000 d'après les évaluations les plus optimistes. Il faut d'abord mettre à part les institutrices ou gouvernantes, qu'on rencontre dans toutes les grandes familles russes ou polonaises, et qui montent au chiffre de 1 800. A Saint-Pétersbourg vivent 2 500 Français, pour la plupart exportateurs, qui ont affirmé leur existence lors de la visite de Félix Faure en Russie, par l'inauguration d'un hôpital national. A Moscou, la colonie est moins nombreuse (1 600 personnes, et 400 à 500 dans les environs), mais plus ancienne et plus riche. Elle entretient une église et des écoles. Elle a fondé des œuvres utiles et qui possèdent ensemble un capital de 1 million et demi de francs. Plusieurs résidents français ont acquis de grandes fortunes. Les établissements industriels qu'ils possèdent (fabriques de soieries, de cotonnades imprimées, parfumeries, verreries, papeteries, confiseries) occupent douze mille ouvriers. En Pologne, nos compatriotes ont créé des filatures de laine et de soie, des forges et aciéries, des raffineries de sucre. A Batoum et dans le Caucase, nos ingénieurs commencent à être employés dans les entreprises qui se fondent de toutes parts. Dans l'ensemble, on peut constater depuis quelques années une recrudescence dans l'émigration de nos capitaux et de nos nationaux vers la Russie. On n'en peut malheureusement pas dire autant des États danubiens (Roumanie, Serbie, Bulgarie), qu'a si profondément imprégné notre esprit. On n'y compte que 1 230 Français (dont 915 en Roumanie et 15 seulement en Serbie). En Grèce, nos intérêts financiers et industriels sont représentés par les sociétés des mines du Laurium, du gaz d'Athènes et du lac Copais.

(1) Voir *Revue Universelle*, 1902, p. 187.



Palais Farnèse. Porte principale et grande fenêtre centrale.
Phot. Alinari.

L'Empire ottoman. — Le spectacle change dès qu'on passe en Turquie. Notre protectorat religieux nous avait assuré depuis longtemps une situation privilégiée dans ce pays. Des événements d'ordre politique l'ont encore améliorée : la guerre de Crimée, qui nous assura une influence prépondérante; l'expédition de Syrie (1860), qui montra aux habitants de ce pays la protection de la France sous la forme concrète d'un corps d'occupation; les travaux du canal de Suez, couronnés par cette apothéose de l'inauguration où l'impératrice Eugénie occupa une place triomphale. Chacun de ces événements correspondait à un accroissement de notre influence commerciale, multipliait en Turquie les comptoirs, les banques, les sociétés financières et amenait l'établissement d'un nombre toujours croissant de nos compatriotes qui introduisaient avec eux nos goûts, nos habitudes et faisaient apprécier les produits de leur pays au grand profit de la production nationale. Ils sont actuellement 10 000 en Turquie, dont 3 200 à Constantinople, 200 à Salonique, 60 à Andrinople, 50 aux Dardanelles, 3 000 dans la Turquie d'Asie. A Constantinople ils ont fondé, outre une chambre de commerce, un cercle (*L'Union française*) et un hôpital somptueusement installés. En Turquie d'Asie, on les retrouve dans les principaux cercles urbains : Trébizonde, Erzeroum, Bagdad, Caïffe, Alep, Jaffa, Jérusalem, Djed-dah. Ils sont concentrés en plus grand nombre à Beyrouth. Cette importance de la colonie s'explique par le développement de notre influence économique et de notre influence religieuse. D'une part, la France a obtenu depuis une vingtaine d'années la construction et l'extension de très grandes entreprises : ports et quais de Smyrne, Constantinople et Beyrouth, chemins de fer de Jaffa-Jérusalem, Beyrouth-Damas-Hauran, Smyrne-Cassaba, Dedeagatche-Salon-

nique, tramways libanais. C'est à des ingénieurs français que le gouvernement ottoman s'est adressé pour faire exécuter les grands travaux de détournement du cours de l'Hermus à Smyrne ou de rectification du cours du Tigre et de l'Euphrate aux environs de Bagdad. Notre influence religieuse tient non seulement à notre protectorat catholique, mais encore à l'activité scolaire des religieux français.

Les jésuites ont en Syrie 15 000 élèves. Le centre de leur mission est la célèbre université de Beyrouth, fondée en 1835, qui comprend quatre facultés (théologie, philosophie, médecine et pharmacie), et dont le gouvernement ottoman reconnaît les diplômes. Les dominicains ont créé à Jérusalem une école des hautes études scientifiques et orientales; ils ont 63 écoles et 1 700 élèves en Mésopotamie. Les capucins ont un séminaire à Constantinople. Le gouvernement français consacre annuellement une somme de 800 000 francs à subventionner ces diverses écoles. Parmi les moyens d'influence dont nous disposons dans l'empire ottoman, il faut citer enfin notre privilège postal. La France possède aujourd'hui des bureaux à Beyrouth, à Smyrne, à Jaffa et à Constantinople.

L'Égypte a été, avec la Turquie, un des pays où notre influence s'est exercée de la manière la plus profonde : elle se manifeste d'abord par la force numérique de notre colonie (16 000 personnes contre 19 000 dans la colonie anglaise, 24 000 dans la colonie italienne, 38 000 dans la colonie grecque), puis par la place que nous tenons dans les institutions internationales et dans les institutions indigènes de ce pays. Les premières sont les écoles de toutes sortes établies de Port-Saïd jusqu'à Assiout. La plus importante de toutes, l'école de droit du Caire, est en progrès constant et comptait 114 élèves en 1900. La progression est la même dans les collèges des jésuites, plus grande encore dans les écoles des frères et s'explique par ce fait que le français est la langue officielle du barreau et usuelle de la société. Les grandes institutions internationales (commission de la dette publique, juridictions mixtes, administration du domaine, des chemins de fer et de la Daira Sanieh) peuvent être aussi des moyens d'influence pour les fonctionnaires qu'elles emploient, la langue qui y est officiellement parlée, les idées qu'elles appliquent ou qu'elles répandent. La plus efficace à ce point de vue est l'institution de juridictions mixtes qui appliquent un code calqué sur nos lois et emploient notre langue. Les institutions purement indigènes semblent le domaine réservé à l'influence anglaise; malgré certaines défaillances regrettables, nous avons pourtant gardé les emplois supérieurs et réussi à maintenir le français comme langue officielle. C'est encore la France qui fait avec l'Égypte, au point de vue commercial, le plus gros chiffre d'affaires.



Villa Médicis (Académie de France), à Rome. — Phot. Alinari.